

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU VENDREDI, 27 JANVIER 1797.

De Petersbourg, le 3 Janvier.

Le Prince Joseph Poniatowsky vient d'être élevé au grade de général-major de cavalerie, S. M. lui a confié en même tems le régiment de cuirassiers de Casan.

Il vient encore de s'effectuer plusieurs destitutions dans le militaire.

De Rome, le 9 Janvier.

Le marquis del Vasto, ambassadeur de Naples, est toujours ici. Il fait tous les efforts, de concert avec le ministre Cacault, pour engager le Pape à faire la paix avec la France. Mais l'on fait pour certain que S. S. persévérera dans la résolution qu'Elle a prise.

Il est arrivé un courier de Vienne avec des dépêches de Mgr. Albani, qui nous donnent l'assurance du vif intérêt que S. M. Impériale prend à la cause du St. Siège. En conséquence, l'alliance avec notre cour a été acceptée, et le général Colli commandera en chef l'armée pontificale, à laquelle se réuniront 10 à 15 mille autrichiens, avec 4 colonels et autant de majors, pour former un corps de 40 mille combattans, qui seront entièrement sous les ordres de M. de Colli; ces forces se porteront d'abord sur Bologne et Ferrare, ensuite elles agiront de concert avec l'armée impériale pour reconquérir le reste de la Lombardie.

De Gènes, le 9 Janvier.

Il est passé, ces jours derniers, à Lucques, environ 2500 Légionnaires Lombards et Cispadans. Il y a à Livourne 1000 hommes de troupes du Grand-Duc, outre 1500 françois. L'on mande de cette dernière ville, qu'il est arrivé à Porto-Ferrajo une frégate angloise (la *Sardine*) qui a été fort maltraitée dans un combat qu'elle a livré à une frégate françoise; elle a eu aussi un assez grand nombre de tués et de blessés.

Les françois ont établi à St. Pierre d'Arena un dépôt considérable de munitions de guerre, que l'on fait passer successivement à l'armée. On y compte plus de 10 mille bombes & environ 700 barils de poudre, outre quantité de boulets.

De Milan, le 15 Janvier.

Le général Buonaparte se trouve dans ce moment à Roverbella; son épouse est de retour ici depuis avant-hier.

L'on assure que le ministre des relations extérieures Lacroix, a remis aux députés de la Lombardie qui sont à Paris, une déclaration portant: *qu'après la prise de Manroue, dont la résistance tiens encore le sort de la Lombardie incertain, le directoire décidera de l'indépendance de ces pays, conformément aux desirs des habitans & aux intérêts de la France....*

Le général Polonois Dombrowski a été autorisé à organiser dans ces pays des légions composées de ses compatriotes. En conséquence, il a fait une proclamation, adressée aux Polonois réfugiés & prisonniers de guerre, qui se trouvent en France. (*Gaz. de Milan.*)

De Verone, le 16 Janvier.

Dans la nuit du 11, environ 3000 autrichiens attaquèrent les postes avancés des françois, entre St. Michel et St. Martin, à peu de distance de notre ville. Toutes les troupes qui étoient ici, partirent aussitôt pour aller se réunir aux républicains, qui, au moyen de ces renforts, se trouvèrent au nombre de 8 à 9000 hommes. Malgré cette supériorité, les autrichiens soutinrent le feu jusqu'à 11 heures du matin: alors ils se retirèrent dans les montagnes voisines. Les françois n'osèrent pas les suivre. Cette action, qui n'étoit qu'une fausse attaque, a coûté à ces derniers 120 hommes tués, 411 blessés qui ont été ramenés ici, et environ 600 prisonniers, outre 4 pièces de canon. Les autrichiens ont eu aussi environ 300 hommes faits prisonniers, et qui, après avoir été conduits ici

ont été transportés à Villa-Franca. Après ce combat, les républicains rentrèrent à Verone; les impériaux restèrent postés sur les montagnes voisines.

Le 12, le général d'Alvinzi descendit du Montebaldo, passa l'Adige sur deux points, et après avoir repoussé les françois, leur avoir fait plus de 1000 prisonniers, et s'être emparé de plusieurs pièces de canon, il parvint jusqu'à Rivoli. Les républicains se trouvant presque enveloppés, envoyèrent ici demander du secours. Dans la nuit du 13, tout ce qui se trouvoit de troupes dans notre ville se mit en marche; le général Buonaparte arriva lui-même de Bologne, et conjointement avec le général Massena, il vola, à la tête de 7 à 8000 hommes, au secours du général Joubert, qui se trouvoit dans la position la plus critique à Rivoli. Le 14, une bataille des plus terribles s'engagea, et elle dura pendant une grande partie de la journée. A la fin, Buonaparte s'étant mis à la tête de plusieurs bataillons, parvint, non sans sacrifier une infinité de monde, à se frayer un chemin avec la bayonnette et à repousser les autrichiens. Ceux-ci firent leur retraite vers Montebaldo. On dit que Buonaparte a été blessé lui-même dans cette action, où il a recouvré quelques postes que les autrichiens avoient occupés d'abord.

M. le général de Provera s'étoit aussi avancé. Le 12, sur Legnago, avec une colonne d'environ 15 mille hommes. Après avoir remporté, dans deux rencontres, quelques avantages sur les françois, il laissa le général de Hohenzollern devant Legnago, jeta à la hâte un pont sur l'Adige au dessus de cette dernière ville (à Angiari) & passa cette rivière malgré tous les obstacles que l'ennemi lui opposoit. Il renvoya ensuite les pontons à Padoue, pour faire voir par là à ses troupes, qu'il falloit délivrer Mantoue ou mourir. L'on ignore encore ce qui est résulté de cette démarche résolue. Les uns disent que M. de Provera a réussi à défaire les françois & à se réunir à la garnison de Mantoue. D'autres prétendent que cette réunion n'a pu s'effectuer, parceque Buonaparte après s'être dégagé, le 14, du côté de Rivoli, a marché contre le corps de M. de Provera. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on a entendu hier & aujourd'hui une terrible canonade du côté de Mantoue. — (Un rapport françois, daté de Roverbella le 15, dit que le général Augereau a remporté le 14 à Porto-Legnago, un avantage sur la colonne autrichienne qui avoit passé l'Adige à la faveur de son artillerie, & que 5 mille hommes de cette colonne se sont jetés dans Mantoue. Le même rapport, en parlant de l'affaire près de Rivoli, dit que les françois se sont emparés de 6 canons. Il ajoute que le 15, les divisions de Joubert & de Massena s'étoient avancées au de-là de Rivoli, & qu'il y avoit encore eu une action. On y lit aussi, que les anglois ont évacué la Toscane, à l'approche du général Rusca qui marchoit contre eux; le bruit courroit qu'ils avoient ordre de quitter Portoferrajo & l'isle d'Elbe, & de faire voile pour Gibraltar.)

De Roveredo, le 18 Janvier.

Nous venons de recevoir les détails suivans sur ce qui s'est passé ces jours derniers :

Le 12, la colonne autrichienne postée à la droite de l'Adige, descendit à Montebaldo et attaqua un corps de 6000 françois retranchés à la Ferrara. La canonade fut très vive pendant 10 heures, et elle ne cessa qu'à la nuit. Les françois voyant approcher l'autre colonne impériale qui descendoit de Brentonico à Montebaldo, abandonnèrent dans la nuit même leur position, ainsi que celles qu'ils avoient à la Corona, et ils se réunirent aux troupes qui étoient d'abord postées dans la vallée de Caprino et à Rivoli. Les autrichiens s'étant portés le 13 en avant de Montebaldo, attaquèrent de nouveau les françois; ceux-ci soutinrent pendant 3 heures un feu des plus vifs; la nuit mit fin au combat. Il avoit été résolu d'attaquer, le 14, l'armée françoise sur tous les points; mais l'ennemi nous prévint; à 4 heures du matin, il s'avança et fondit sur nos avant-postes qu'il repoussa d'environ une lieue. Cependant les nôtres ayant été renforcés, ils repoussèrent à leur tour l'ennemi de toutes parts, et s'avancèrent jusques sur les hauteurs de la chapelle de St. Marc, au dessus de Rivoli; de ce point, ils canonèrent vivement les batteries que les françois avoient près de Rivoli; et ils se réunirent ainsi à la cavalerie de la colonne du Val de l'Adige, qui faisoit aussi un feu très vif contre ces batteries. Sur ces entrefaites, l'armée françoise qui avoit fait venir de nombreux renforts, profita du moment pour attaquer le centre des autrichiens qui étoit affoibli par les pertes qu'il avoit essuyées dans ces différens combats très opiniâtres; elle s'avança en menaçant de mettre en échec notre avant-garde près de Rivoli. Dans le même tems, il arriva du côté du Lac, un corps d'environ 1000 françois qui avoient été embarqués à Salo; ce corps se dirigea sur Torri, d'où étant entré dans le Val de Caprino, il attaqua en flanc notre aîle droite, qui déconcertée par ce choc imprévu, ne songea plus qu'à effectuer sa retraite. Les autres colonnes retournèrent également dans leurs premières positions.

La perte que les deux armées ont soufferte dans ces journées ne peut pas être encore bien déterminée; mais elle a été considérable. Les bataillons de Preiss, de Brechainville & d'Erbach, qui ont été continuellement au feu, & qui ont combattu avec la plus grande bravoure, ont beaucoup souffert. Dans leur retraite du Mont della Corona vers Brentino, nos troupes ont été fort inquiétées par l'ennemi, qui lançoit sur elles des pierres & autres masses; trois compagnies de chasseurs de Mahoni furent tellement maltraitées, que leur major Planck fut forcé de capituler & de se rendre prisonnier avec sa troupe. La colonne de droite près du lac de Garda, commandée par le colonel de Lusignan, fut aussi incommodée dans sa retraite; le régiment de Klebeck eut surtout peine à se faire jour; cependant il parvint à gagner Garda, d'où il prit la route des mon-

ragues. Le général Liprai fut exposé au plus grand danger en faisant rétirer les colonnes par Montebaldo; une de ses blessures se rouvrit & on fut obligé de le transporter à Roveredo. Les compagnies de chasseurs Tyroliens qui se sont trouvées à ces différentes actions, ont éprouvé quelque perte.

Du 20 Janvier.— Notre armée a repris instantanément les positions qu'elle occupoit précédemment. Le quartier-général vient d'être transféré ici. L'on ne fait encore rien de positif touchant les autres corps.

Suite de Londres, du 10 Janvier.

Nous avons dit (*dans notre No. 22*) que les différens survenus entre les Etats-Unis d'Amérique et la république françoise, pourroient bien amener une rupture éclatante. Pour l'intelligence de ceci, nous croyons devoir rappeler l'arrêté pris le 29 Juin par le directoire exécutif, portant que le pavillon de la république traînera le pavillon neutre de la même manière que celui-ci se laissera traîner par les Anglois. Le 29 Octobre, le citoyen Adet, ministre françois, remit au secrétaire d'Etat des Etats-Unis une note officielle, dans laquelle il lui faisoit part de cet arrêté, et de la nécessité où le gouvernement françois croyoit être de traiter l'Amérique, ainsi que les puissances neutres en général, moins favorablement qu'il ne l'avoit fait jusqu'à-présent. A la suite de cette déclaration, se trouvoit un long énoncé des griefs à la charge du gouvernement américain. On lui reprochoit, entre autres, d'avoir violé un des articles essentiels du traité de 1778, en souffrant que les Anglois s'emparassent des bâtimens et propriétés françoises dans les ports américains, et en leur accordant aussi la faculté d'acheter des armés et autres objets, sans que les françois pussent jouir de la même faveur. — Le 1^{er} Novembre, le ministre américain remit en réponse une note au citoyen Adet, dans laquelle il lui observoit d'abord que le décret du directoire ne mettoit aucune différence entre les puissances neutres qui n'ont à réclamer que les droits qui leur sont assurés par la loi des nations, et celles qui en vertu des traités qui subsistent entre elles et la république françoise, ont des obligations particulières à remplir. Que dans le traité de commerce conclu en 1778, sur les principes d'une parfaite réciprocité, il étoit expressément stipulé: que tout bâtiment françois offreroit les marchandises; que conséquemment les bâtimens américains pouvoient transporter les marchandises d'une puissance avec laquelle la France se trouvoit en guerre. Après avoir réfuté les inculpations à la charge des Etats-Unis, le ministre demande une réponse cathégorique sur ces questions: si dans l'état actuel des choses, le commerce de

l'Amérique est considéré comme sujet à essuyer des restrictions nouvelles de la part de la république françoise? — Si les entraves mises par le gouvernement anglois sont de nature à justifier le refus des droits qui garantis à l'Amérique par son traité avec la France? — Si des ordres ont déjà été donnés aux vaisseaux de guerre et aux corsaires de la république françoise pour saisir les bâtimens des Etats-Unis; et en ce cas, quels sont les termes précis dans lesquels ces ordres sont conçus? Il termine en témoignant son étonnement que le ministre françois ait rendu publique une note qui devoit être adressée au gouvernement; c'est à ce dernier seul qu'appartient le droit de communiquer en tems et lieu, et comme il le juge convenable, de semblables écrits aux citoyens des Etats-Unis.

Le 16 Novembre, le citoyen Adet publia une note dans laquelle il annonçoit à ses concitoyens, que par ordre du directoire exécutif, il avoit notifié, ce même jour, à M. le secrétaire d'Etat la suspension de ses fonctions de ministre plénipotentiaire de la république françoise près les Etats-Unis d'Amérique, et qu'en conséquence, ils devoient, à partir de ce jour, n'adresser leurs demandes ou réclamations qu'au consul-général ou aux consuls-particuliers de la république.

En conséquence du décret du directoire, les vaisseaux françois ont déjà arrêté quelques bâtimens américains.

Suite de la séance de la Chambre des Communes du 30 Déc.

M. Pitt continue: „Mais quelle est donc cette base à laquelle on veut que vous vous conformiez? On exige que vous admettiez un principe inadmissible: on prétend que vous soumettiez aux loix et aux décrets de la nouvelle constitution, et que vous reconnoissiez comme aliéné irrévocablement, tout territoire uni à la république. Ce qu'il y auroit de plus singulier dans cette étrange doctrine, ce seroit la manière dont le directoire trouveroit les moyens de concilier les choses les plus opposées. La Belgique appartient à la France, parcequ'elle l'a prise pendant la guerre; les possessions qu'elle a perdues sont à elle, parcequ'elle les a perdues pendant la guerre; en conséquence elle les déclare des départemens inaliénables. Il est heureux pour nous, Monsieur, qu'elle n'ait pas encore fait de descente en Irlande; car au moindre succès, elle eût sans doute déclaré ce royaume partie inaliénable de la république une et indivisible. Je ne me crois point assez habile pour donner des leçons sur la constitution Françoise; mais je crois du moins être en état

d'entendre le code républicain. Je me suis donné la peine de parcourir ce volume énorme, (il le montre;) j'y trouve que la France est une et indivisible. J'y trouve ensuite une liste des différents départemens. Mais si c'est là tout ce qui compose la France une et indivisible, je ne vois pas comment les pays conquis pendant la guerre, lesquels ne sont pas compris dans l'énumération des départemens, peuvent faire partie de la France indivisible. J'y trouve les colonies qu'elle a perdues, érigées en départemens; il n'y a pas un seul mot sur la Flandre Autrichienne. Ce territoire n'a été réuni que par une loi postérieure à la constitution, et conséquemment il n'en faisoit point originairement partie. D'ailleurs, Monsieur, quand nous admettrions ce principe étrange, tout injuste et extravagant qu'il est, nous ne saurions encore sur quoi compter. Car par la constitution, le pouvoir exécutif a droit de faire des traités secrets; et par conséquent tous les articles de ses traités sont également inviolables. Il m'est impossible de deviner jusqu'à quel point ces traités peuvent affecter les intérêts de ce pays et augmenter les difficultés de la négociation. Mais certainement tant qu'un principe si nouveau, si excentrique, si mystérieux, si injuste, doit prévaloir, on doit s'attendre à être arrêté à chaque instant par des obstacles insurmontables.

„En consentant, poursuit M. Pitt, à nous ôter ainsi des mains les moyens de stipuler pour nos intérêts, de faire valoir ceux de nos alliés, d'acquiescer quelquefois à des compensations que nous offrons; en nous engageant ainsi à souscrire aux conditions inconnues de traités inconnus, que pouvons nous espérer d'obtenir? Le salut & la sûreté de ce pays? L'honneur & les demandes justes de nos alliés? La tranquillité politique de l'Europe? La réconciliation mutuelle de toutes les puissances belligérentes par une paix équitable, solide & impartiale? Non; mais nous obtiendrons la permission de faire des ouvertures, nous aurons la liberté d'écouter les conditions que la France daignera

nous proposer; nous achèterons, à force d'humiliations & au prix de notre honneur, la connoissance de l'étendue de ses prétentions & de ses injustices.

„D'après ces considérations, il ne reste plus à la Chambre qu'à décider si nous devons continuer la guerre jusqu'à ce que l'ennemi consente à négocier à des conditions plus raisonnables, ou si nous devons envoyer à Paris des courriers pour assurer un gouvernement opiniâtre & dédaigneux, de notre soumission à toutes les propositions que son orgueil & sa présomption pourront lui dicter. J'espère qu'il ne se trouvera point dans le parlement britannique un cœur capable de soutenir une telle infamie, ni dans le conseil de S. M. une main disposée à signer un tel déshonneur, ni dans tout le Royaume un seul sujet de S. M. qui veuille être le courier d'une missive aussi avilissante.”
(La suite ci-après.)

D'Anspach, le 22 Janvier.

S. A. S. Mgr. le Duc des Deux-Ponts est arrivé hier ici, de retour du voyage qu'il a fait à Dresde et Berlin.

De Ratisbone, le 22 Janvier.

La Gazette de cette ville a annoncé que le ministre de Prusse avoit formé une nouvelle demande près de la diète, relativement aux frais que la cour a faits pour le siège de Mayence. Des personnes bien instruites assurent ne rien savoir encore d'un pareil fait.

De Manheim, le 24 Janvier.

Nous attendons encore ici pour demain deux bataillons de troupes impériales.

L'armée ennemie se concentre de plus en plus dans les environs de Lautern, Grunstadt etc., d'où elle détache des troupes vers le Bas-Rhin. Il paroît que les françois veulent se renforcer du côté de Duffeldorf. Le quartier-général de Moreau doit être décidément transféré, ces jours-ci, à Neustadt sur la Hardt.

S. A. R. l'Archiduc Charles sort tous les jours à 7 heures et demie du matin, pour reconnoître nos environs.

* * * A vendre, un Whisky aussi bon que neuf, à l'Angloise & sur ressorts; s'adresser à M. Termonia chez M. François Gomard, derrière le Rœmer, à Franfort.

* * * M. F. B. Parin de Mesnil-Dobert en Artois, est prié d'écrire de suite à son confrère Pierre, qui a quelque chose d'intéressant à lui communiquer, au Chapitre Noble de Clabholz en Westphalie par Paderborn.

* * * Madame la Douanière, Baronne de Gaugreben, est priée de vouloir donner de ses nouvelles à M. le Marquis du Blüchel, Chevalier de l'Ordre de Marie-Thérèse, poste restante, à Linz en Autriche.

* * * M. M. les Abbés de Noguez & d'Audigné, vicaires généraux, & M. Berger de Metz, sont priés de donner de leurs nouvelles à M. Beurez, prieur de St. Léon, à Wallerstein par Nordlingen en Suabe.

* * * M. Crommer, Prêtreur de Landau, est prié de donner de ses nouvelles à Me. d'Albaret, chez M. Luther, Conseiller de la ville, sur la place verte, à Francfort.

* * * M. le Comte de Choiseul-Meuse, officier-général & capitaine des gardes de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, est à Mulheim, au quartier-général de l'armée de Condé.

* * * Une personne, bien élevée, sachant le François & l'Allemand, faire la cuisine & tous les ouvrages de son sexe, désireroit trouver une place de gouvernante dans une maison tranquille; s'adresser au Bureau de ce Journal.

* * * M. Lequay, Cadet, prie M. M. de la Salle de Vaudrevange, ex-membre de l'Assemblée constituante de France, & Munnier de Phalsbourg, ci-devant officier dans le régiment de Salm-Salm, au service de France, de lui donner de leurs nouvelles à Königshoffen en Franconie.